

Com' à Marcy

LE MAGAZINE DE LA COMMUNE DE MARCY L'ÉTOILE

n° 23
• printemps •
2021



Dossier :

Lotissement Grande Croix, une nouvelle vitrine sur la commune !

p. 10-11

Budget 2021, stabilité malgré la crise sanitaire.

p. 8-9

Marchés forains, vers une offre des étals plus étoffée.

p. 12



Espoir !

Tout d'abord, j'espère que vous êtes en bonne santé ainsi que vos proches. Face à la situation difficile que nous connaissons, la municipalité de Marcy l'Étoile fait son possible pour apporter son aide. Par exemple, nous nous sommes rapprochés de nos seniors pour nous assurer qu'ils pouvaient prendre rendez-vous sur internet et se déplacer pour être vaccinés, des tests ont été pratiqués dans les écoles permettant aux familles de s'organiser en cas de positivité ou de cas contact avant le week-end de Pâques et les services publics sont restés ouverts : mairie, bibliothèque, mais aussi école, centre de loisirs...

Et surtout, nous avançons pour construire ce monde d'après qui est bientôt là. Tous nos projets se poursuivent : le skatepark, la zone d'activité de Grande Croix, la réfection de la cour d'école, les demandes d'aides pour la rénovation énergétique de nos bâtiments publics... Nous anticipons aussi le cadre de vie des générations futures avec 80 arbres plantés sur la commune durant cet hiver. Préparons l'avenir et gardons l'espoir.

Loïc Commun
Maire de Marcy l'Étoile

Directeur de la publication : Loïc Commun, Maire
Comité de rédaction : Isabelle Donzelot, Christophe Marie-Brouilly, Patrice Couvrat, Nacer Sough, Emmanuel Michaux, Clément Garnier
Journaliste : Sandrine Boucher
Direction artistique : Service communication
Crédits photographiques et illustrations : Freepik, Shutterstock, Service communication
Imprimé en 1 650 exemplaires sur papier recyclé



03 DIAPORAMA

EN BREF ET EN IMAGES, RETOUR SUR LES DERNIÈRES SEMAINES.

04 ACTUALITÉS

DES DÉFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE, LA MRM REPREND VIE, TRAVAUX DE VOIRIE, DES ARBRES SUR LA COMMUNE...

06 JEUNESSE & CULTURE

08 BUDGET 2021

PROJETS FINANCÉS ET AIDÉS, COMMENT SE RÉPARTIT LE BUDGET DE LA COMMUNE SUR LES GRANDS PROJETS À VENIR...

10 DOSSIER : GRANDE CROIX

12 VIE LOCALE

MARCHÉS FORAINS, VERS UNE OFFRE DES ÉTALS PLUS ÉTOFFÉE

13 CULTURE & PATRIMOINE

14 ON EN PARLE

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS : QU'EST-CE QUE C'EST ?, PÔLE INSERTION : OBJECTIF EMPLOI, BAFA : LA COMMUNE VOUS ACCOMPAGNE

- [icône caméra] - diaporama

FÉVRIER



De l'ombre en prévision...
Comme elle s'y était engagée, la municipalité a planté de nombreux arbres. Le long des voies piétonnes ou aux abords de la crèche, pour que nos enfants aient de l'ombre en été... si quelques arbres, malades, ont dû être abattus, ils ont tous été remplacés, et au-delà. Et les essences ont été choisies pour répondre aux besoins actuels et à venir : éviter les maladies et s'adapter au changement climatique.

FÉVRIER



Le loup veille la nuit...
La sculpture du loup, taillée dans le tronc de l'orme, est désormais mise en valeur par un éclairage qui la magnifie la nuit. Après la pose des lumières, l'ensemble a été finalisé par les services techniques municipaux qui ont procédé à l'installation d'un parterre de pierres et d'une protection, fabriquée par les services eux-mêmes, rappelant le support des gouttes entourant la sculpture.

FÉVRIER



Des aménagement sur le terrain de tir à l'arc...

Compte tenu de la forte fréquentation de riverains et de promeneurs à proximité de ce terrain, la commune a souhaité améliorer cet équipement en y renforçant la sécurité et en y faisant quelques aménagements. Depuis février dernier, le terrain mis en partie à disposition du club de l'ASMC de tir à l'arc pour la pratique en extérieur, dispose désormais d'un accès réglementaire, d'une enceinte clôturée, de nouvelles zones de cibles et d'autres aménagements. De nouveaux services dont pourront bénéficier les usagers ainsi que les plus jeunes lors des stages découverte initiés par la commune.

MARS



Réunion de concertation pour le futur skate-park...

A l'issue de l'enquête menée sur la création d'un futur skate-park / pump-park sur la commune de Marcy l'Étoile, les élus ont souhaité en savoir plus auprès des usagers, et plus particulièrement les jeunes et ados, principaux utilisateurs de ce futur lieu. Le 13 mars dernier s'est donc tenue en présence des élus, des responsables de projet et des jeunes, une réunion de présentation permettant de présenter plusieurs exemples (photos) et hypothèses de travail et offrant la possibilité à tous d'exprimer leurs besoins et leurs attentes sur ce type de structure.

AVRIL



Le terrain de padel ouvert à tous...

On vous en parlait dans le dernier magazine de janvier, le terrain de padel du Tennis Club de Marcy l'Étoile a ouvert ses portes et reçu ses premiers utilisateurs en ce début d'année 2021. Il est désormais accessible à tous les habitants de Marcy l'Étoile, ainsi qu'aux différents salariés des entreprises implantées sur la commune, selon des créneaux horaires définis. Les réservations se font directement sur le site internet de la ville : www.marcyletoile.fr

DES DÉFIBRILLATEURS SUR LA COMMUNE

En cas d'arrêt cardiaque, les premières minutes sont essentielles. Un geste vital en attendant les secours : l'utilisation d'un défibrillateur. Notre commune est désormais équipée de dix défibrillateurs.

Un défibrillateur délivre un choc électrique qui redonne au cœur un rythme normal, améliorant les chances de survie d'une personne en arrêt cardiaque avant l'intervention des services d'urgence.

Marcy l'Étoile dispose désormais de dix défibrillateurs automatisés, à l'intérieur des bâtiments publics mais également en extérieur afin qu'ils soient accessibles rapidement.

Ces dispositifs connectés sont installés et entretenus par l'entreprise Prev'Inter, fondée par un ancien pompier, basée à Vaugneray.

« Nous les avons choisis car ils sont simples d'utilisation, ce qui est important dans un

- **Défibrillateurs placés en intérieur :** bibliothèque, gymnase, Maison pour Tous, Maison de la Rencontre, stade de football, terrains de tennis couverts et salle des fêtes.
- **Défibrillateurs placés en extérieur :** sur les murs de la mairie, de la Maison du Mail et du centre commercial (proche de la boulangerie).



contexte d'affolement face à une personne en arrêt cardiaque. Le système détecte si le geste est le bon, indique comment le corriger si besoin, pendant qu'une voix calme l'utilisateur et le guide tout au long de sa mise en œuvre », explique Henry Kouzoupis, adjoint à la vie associative et sportive.

Des séances de formation et de sensibilisation sont prévues.

« Nous souhaitons que le plus grand nombre d'habitants sache se servir de ces dispositifs ».



À VOS AGENDAS !

La commune proposera une cession d'information et de sensibilisation à l'usage des défibrillateurs le samedi 19 juin. Sur inscription uniquement, sous réserve d'éventuelles évolutions à venir liées à la crise sanitaire.

TRAVAUX DE VOIRIE SUR LA COMMUNE, VERS DES CIRCULATIONS PLUS FLUIDES ET APAISÉES

Plusieurs axes font l'objet d'améliorations afin d'apporter un plus grand confort et davantage de sécurité dans les déplacements de tous, piétons, cyclistes et automobilistes.

Tour d'horizon des projets portés par la municipalité de Marcy l'Étoile.



Rue des sources

Embellissement de la rue du Vallon, des tests de circulation ont lieu en avril et mai, accompagnés d'une consultation des riverains.

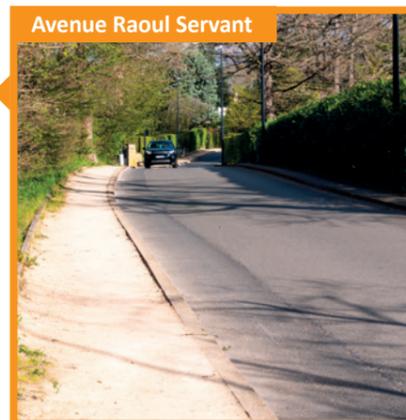
Des arbres seront plantés pour apporter de l'ombrage et 52 places de stationnement vont être créées.

Objectif : apaiser la circulation, organiser le stationnement, protéger les piétons.



Rue du Vallon

Sécurisation de l'avenue Raoul Servant, la création d'une chaussée à voie centrale banalisée a été choisie dans le but de réduire les vitesses automobiles et de sécuriser les modes de déplacements doux.



Avenue Raoul Servant

Aménagement de la Rue des Sources, après essais et concertation avec les riverains, l'option retenue est de garder un sens unique dans le sens de la montée (rue des Sources), pour libérer les trottoirs et un double sens en impasse (allée du Font Vernay), facilitant les livraisons liées à une entreprise.

UNE NOUVELLE VIE POUR LA MAISON RODOLPHE MÉRIEUX



Anciennement dédiée à des bureaux, une partie de la maison Rodolphe Mérieux va être réaménagée pour accueillir les enfants du centre de loisirs. Ce bâtiment renoue pleinement avec sa vocation première, pour les jeunes.

Après la mise en service de l'annexe du restaurant scolaire, nichée dans une des ailes de la Maison Rodolphe Mérieux (MRM), la transformation de ce beau bâtiment se poursuit avec la rénovation complète de pièces qui servaient jusqu'alors aux services administratifs.

« L'idée est de redonner un coup de neuf aux espaces existants pour désengorger la maison de l'Enfance et proposer de nouvelles activités dans de grandes salles dédiées : éveil musical, arts plastiques, jeux de société... », explique Françoise Dauphin-Gutierrez, adjointe aux affaires sociales.

Cette initiative répond au souhait exprimé par les familles, à la fin de l'an dernier, de voir davantage de loisirs artistiques proposés à leurs enfants.

Ces vastes espaces réaménagés, chacun de 50 m², seront destinés en priorité aux petits marcylois, âgés de 3 à 10 ans, accueillis par le centre de loisirs les mercredis et vacances scolaires.

Ils pourront servir également aux pré-ados de l'Éthnie et aux ados de l'espace Jeunes, en fonction de leurs projets.

Les travaux ont commencé ce printemps et doivent être achevés pour la rentrée de septembre. Une petite voie piétonne sera ouverte pour rendre la MRM accessible en toute sécurité.

Cette maison avait été offerte à la commune de Marcy l'Étoile par la famille Mérieux, fondatrice de BioMérieux, à la suite de la disparition tragique de leur fils Rodolphe, en 1996.

La contrepartie de ce don était que le bâtiment soit destiné aux jeunes de la commune. Avec l'ouverture de l'annexe de la cantine puis celle du centre de loisirs, c'est chose (plus que) faite !

DE NOUVEAUX MARCYLOIS PRENNENT RACINES

Les espaces publics de notre commune comptent de plus en plus d'arbres et, surtout, d'une plus grande variété : fruitiers, mellifères, parfumés, persistants... La palette végétale ne cesse de s'enrichir.

a ainsi un triple but : pédagogique, esthétique et donc... gourmand !

« Ce verger est un exemple de ce que nous voulons développer avec les habitants. Celles et ceux qui aimeraient voir aménager un nouvel espace vert ou participer à son entretien sont les bienvenus. Venez en mairie nous parler de votre projet et nous verrons ensemble comment le concrétiser », lance Chantal Dorveaux, adjointe à la mobilité et aux espaces verts.



APPEL À PROJET !
Un autre projet est d'améliorer les cheminements piétons. Un appel est lancé aux citoyens de la commune pour nous soumettre des améliorations à apporter, en premier lieu sur les chemins qu'ils utilisent pour se rendre au centre commercial, aux écoles ou encore aux équipements sportifs.

C'est un espace vert qualitatif au service des riverains qui vient de voir le jour à Marcy l'Étoile : un petit verger a été planté dans un lieu jusqu'alors abandonné, impasse des Peupliers. Un kaki et deux pommiers ont été installés en février. Sur le chemin refait à neuf, une pergola sera posée où grimperont des kiwis.

Les habitants, petits et grands, pourront observer les cycles naturels, des fleurs jusqu'aux fruits que chacun sera invité à cueillir. Ce projet, entièrement mené par les services techniques de la commune,

Si quelques arbres, malades, ont dû être abattus, ils ont tous été remplacés, et au-delà. Près de la crèche ont été plantés des frênes à fleurs et des mûriers platane et, à proximité du gymnase, des cyprès de Provence et des cerisiers du Japon. « Ces essences ont été choisies et plantées par les services techniques pour répondre aux besoins actuels et à venir : elles sont diversifiées pour éviter les maladies et prédateurs, et adaptées au changement climatique ».

17 arbres viennent de prendre racine dans ces espaces, en plus des 50 plantés à Grande Croix et des 14 par la Métropole.

ENCORE UN GRAND SUCCÈS POUR LES ACCUEILS JEUNES !

Survie, épreuve d'immunité ou encore duels de sabres lasers et voyages intergalactiques, mais aussi art urbain et fresque picturale, voilà ce qui attendait nos jeunes au centre de loisirs ces dernières semaines.

Un programme haut en couleur qui a permis de vivre de véritables moments de découverte et d'aventure.

La commune de Marcy l'Étoile propose 3 structures de loisirs pour accueillir vos enfants, de la petite section à la Terminale : Le centre de loisirs, la maison de l'enfance et l'espace ados - l'Éthnie.

Le centre de loisirs municipal accueille les enfants (de la petite section au CM2) tous les mercredis et pendant les vacances scolaires à la Maison de l'enfance et propose des activités variées (manuelles, sportives, artistiques...).

La Maison de l'enfance est un lieu d'accueil municipal, d'animations et de loisirs pour les jeunes Marcylois (du CE2 à la 6ème) tous les vendredis soirs (hors vacances scolaires) et propose tout au long de l'année des sorties et soirées à thèmes.

Un nouveau nom pour les animations du vendredi ! La structure accueillant les enfants du CE2 au CM2 les vendredis soirs a désormais trouvé son nom. A l'unanimité des participants, pour qui ces soirées représentent un moment entre amis, ils ont choisi de le baptiser K'Wan (qui signifie « amis » en Malais) à la Maison de l'Enfance.

Pour les ados de la 6ème jusqu'à la terminale, la municipalité propose au cœur de la Maison de la Rencontre, un lieu d'accueil et d'échanges : l'ETHNIE. C'est aussi un lieu où les jeunes proposent leurs projets afin de les réaliser ensemble. L'Éthnie accueille ses adhérents tous les mardis, vendredis et samedi (hors vacances scolaires).

JANVIER



KOH-LANTA À L'ÉTOILE !

En ce début d'année 2021, le groupe des 6-10 ans se transforme en aventuriers de Koh-Lanta. L'objectif, être le dernier aventurier et remporter l'aventure.

4 équipes s'affrontent : Les Vang (jaune), les Batang (bleu), les Kawai (vert), les Nago (rouge) et chaque matin, les équipes s'affrontent sur une épreuve d'immunité avant de se rendre au conseil. Mais pas d'élimination au conseil ! Un vote pour le joueur le plus méritant.



FÉVRIER



STAR-WARS À MARCY !

Au programme durant les vacances d'hiver au centre de loisirs : découverte de l'univers de Star-Wars au-travers des différentes créatures qui peuplent cet univers.

Arrivés en tant que jeunes apprentis, les enfants ont du passer des épreuves de force, des combats rapprochés et gagner des courses de vaisseaux pour devenir padawan puis jedi !

ARTISTES EN HERBE !

En février, les jeunes de l'Éthnie ont pu s'initier aux arts urbains et parmi eux, la peinture murale. L'occasion de travailler avec un professionnel pour redonner un coup de peinture aux locaux qui les accueillent. Ce sont donc 9 jeunes qui ont participé à la création d'une fresque haute en couleur... Harry Potter, Pikachu et OnePiece trônent désormais dans les escaliers des locaux de l'accueil de l'Éthnie.

FÉVRIER



TOUJOURS PLUS DE CULTURE ET D'ANIMATIONS À LA BIB' !

Malgré cette période de crise exceptionnelle, l'équipe de la bibliothèque a souhaité transmettre les notions de convivialité, d'échanges et de rencontre qu'elle a voulu privilégier en réaménageant les espaces lors des travaux de rénovation entrepris en 2019.

Le maintien d'une offre culturelle, de loisirs, d'information et d'accès à la connaissance s'est révélé plus que jamais essentiel pour permettre à chacun de s'évader, de garder un lien avec les autres et de mieux comprendre le monde qui nous entoure.

Depuis plus d'un an, la bibliothèque a donc maintenu ses objectifs en adaptant ses services aux différentes contraintes et les usagers ont pu bénéficier gratuitement de l'accès aux ressources numériques et progressivement les espaces ont rouvert pour assurer un accès aux documents.

L'équipe pédagogique a essayé au mieux d'être présente et de continuer de proposer de nombreuses animations culturelles adultes et enfants comme par exemple dans le cadre de l'école de la culture ou des ateliers numériques.

Aujourd'hui, la bibliothèque reste ouverte 6 jours sur 7 pour vous accueillir et vous pouvez librement faire votre choix parmi tous les documents qui sont mis à votre disposition. Vous êtes nombreux à fréquenter régulièrement nos rayonnages et, grâce à vous, la bibliothèque est restée un point central dans la vie de la commune. Un grand merci à tous !

HORAIRE :

La bibliothèque est ouverte du mardi au dimanche et accessible via le portail internet.

Mardi : de 16h00 à 19h00
Mercredi : de 10h à 19h00
Jeudi : de 14h00 à 18h30
Vendredi : de 14h00 à 18h30
Samedi : de 9h30 à 12h30
Dimanche : de 9h30 à 12h30

CONTACT :

04 78 87 17 34
bibliotheque@marcyletoile.fr

À L'ÉCOLE, OUI, MAIS À L'ÉCOLE DE LA CULTURE !

Archéologie, science, biodiversité, musique, cinéma... Tous les mercredis matin, par petits groupes, ont lieu les ateliers de l'école de la culture.

Par séances thématiques les enfants découvrent de nouveaux univers et apprennent à comprendre le passé, le présent et le futur. Un archéologue c'est quoi ? Comment mangeaient les grecs à l'époque de l'antiquité ?

Comment se construisent les super-structures ? Quels différences entre les arts picturaux japonais, aborigènes et le pop-art ?

Tant de questions que tous se posent et qui trouvent réponses dans ces ateliers éducatifs et ludiques !



COMMENT DÉCOUVRIR LE PASSÉ ?



COMMENT APPRENDRE DE NOS ANCÊTRES ?

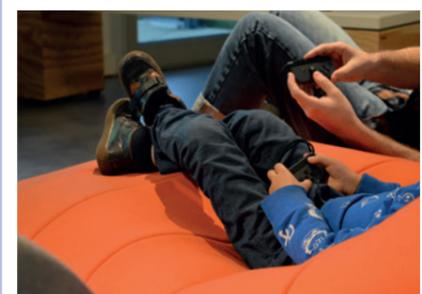


COMMENT TIENT UN PONT ?

LES BONNES PRATIQUES DES JEUX VIDÉOS

Les ateliers d'initiations aux jeux-vidéos, vous connaissez ?

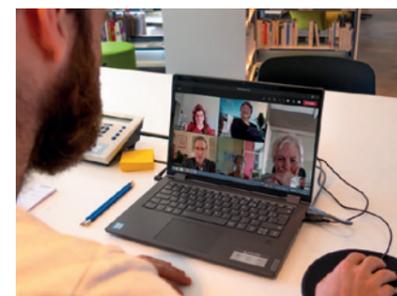
Une fois par mois ont lieu les rendez-vous des apprentis gamers. Des ateliers proposés aux enfants, jusqu'à 6 ans, pour apprendre les bons usages autour des jeux-vidéos. Apprendre à jouer, comprendre et mieux appréhender l'univers des jeux vidéos au travers d'ateliers accessibles dès le plus jeune âge.



INITIATION DE L'INFORMATIQUE AUX ADULTES

Qu'est-ce qu'un ordinateur ? Comment se servir d'un logiciel ? Internet, comment ça marche ? Toutes ces questions sont abordées dans les ateliers d'initiation et d'accompagnement aux outils numériques pour adultes.

Depuis près d'un an, ces ateliers gratuits et ouverts à tous sont animés une fois par semaine et permettent à ceux qui y participent de répondre à leurs questions autour de l'usage de l'informatique.



Ateliers numériques, tous les vendredis matin de 9h30 à 11h. Inscriptions et renseignements à l'accueil de la bibliothèque

LE BUDGET 2021 : STABILITÉ MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

Les finances de Marcy l'Étoile ont été peu affectées par le contexte créé par la pandémie. Les principaux investissements prévus dans le plan de mandat sont maintenus et la commune a demandé à bénéficier des aides prévues dans le plan de relance de l'État. Taux d'imposition, d'endettement, capacité d'autofinancement, montant des budgets d'investissement et de fonctionnement... tous les grands indicateurs budgétaires sont constants dans le budget 2021 par rapport à ceux des années précédentes, malgré des circonstances difficiles.

D'un côté, les mesures prises pour lutter contre l'épidémie ont fait augmenter les dépenses de nettoyage et de protection, comme par exemple la désinfection quotidienne des écoles.

De l'autre, la fermeture des bâtiments publics a fait baisser la facture de chauffage et les budgets prévus pour les activités annulées (Nuits du Loup, sorties scolaires...) n'ont pas été dépensés.

« D'un point de vue strictement financier la crise sanitaire et le ralentissement de l'économie n'ont pas eu, à ce jour, de conséquences immédiates au niveau de la commune », résume Michel Lagrange, adjoint aux finances. Marcy l'Étoile pourrait, en outre, bénéficier de certains financements inscrits dans le plan de relance, notamment pour la rénovation énergétique des bâtiments.



PROJETS FINANCÉS ET AIDÉS

« Ce budget 2021 est la traduction financière de la politique de la nouvelle municipalité », explique l'adjoint. D'où les dépenses consacrées aux projets qui figurent dans le programme de la nouvelle équipe : skate park, vidéo-protection, aménagement du Vallon, rénovation des bâtiments municipaux... Ces investissements vont être réalisés tout en maintenant la stabilité fiscale.

Par ailleurs, si Marcy l'Étoile ne touche toujours aucune dotation globale de fonctionnement (l'aide de l'État aux communes), elle a déjà par le passé obtenu des subventions pour plusieurs projets : la construction de la crèche et du pôle médical, les travaux et l'extension des horaires d'ouverture de la bibliothèque ou encore l'ouverture de l'annexe de la cantine.

Ces chantiers ont été subventionnés à hauteur d'un peu plus de 1 M€ pour un coût total de 3,8 M€. Ces aides démontrent bien le fait que l'Etat participe au financement des communes essentiellement sur des projets d'investissement.

UNE RÉSERVE FONCIÈRE

La municipalité assure également l'avenir en devenant propriétaire de terrains constructibles, comme elle l'avait fait pour le site où a pu se développer aujourd'hui le lotissement d'activité Grande Croix (lire pages suivantes).

La commune a ainsi acheté l'espace situé derrière le gymnase, près de l'entreprise BioMérieux. « C'est une réserve foncière qui nous permettra de mener à bien des projets futurs, remarque Michel Lagrange. Marcy l'Étoile profite de conditions d'emprunt encore très attractives, avec un taux fixe de 0,40 % l'an.

Les comptes de Marcy l'Étoile restent ainsi particulièrement sains. Un exemple ? L'encours de la dette est de 223 € par habitant, soit moins du tiers de la moyenne des communes similaires (773 € de dette/habitant). Il tend même à baisser un peu, puisqu'il était de 333 € en 2019.

LE BUDGET DE LA COMMUNE EN QUELQUES CHIFFRES

13,6
MILLIONS D'EUROS, C'EST LE BUDGET GLOBAL ANNUEL DE LA COMMUNE

7,6
MILLIONS D'EUROS, C'EST LE BUDGET D'INVESTISSEMENT PRÉVU POUR L'ANNÉE 2021

223
C'EST LE MONTANT EN EUROS DE LA DETTE PAR HABITANT, SOIT 77% DE MOINS QUE LA MOYENNE NATIONALE

COMMENT SE RÉPARTIT LE BUDGET DE LA VILLE SUR LES GRANDS PROJETS ?



IMPÔTS LOCAUX, CE QUI VA CHANGER :

Votre prochaine feuille d'impôts locaux va être un peu différente des précédentes. En cause : la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales (que 80 % des habitants ne payent déjà plus) qui sera définitive en 2023.

Cette taxe rapportait environ 615 000 euros par an à la commune. A la place, Marcy l'Étoile va percevoir la part départementale des taxes sur le foncier bâti jusqu'alors perçues par la Métropole. Concrètement, au lieu d'avoir deux lignes, chacune affichant un taux de taxe foncière (12,50 % destiné à la commune, 11,03 % pour le Grand Lyon), il n'y aura plus qu'une seule ligne et un seul taux (23,53 %, soit la somme des deux précédents) pour la commune. Marcy l'Étoile va percevoir ainsi une partie de la part de la taxe foncière de la Métropole. « Il y aura une augmentation du taux, mais pas des impôts », rassure Michel Lagrange.

La présentation sera différente mais le résultat, donc, identique ! Ces changements seront visibles sur le prochain avis de taxe foncière à l'automne 2021.

Les mots pour le dire !

Parce qu'il est toujours difficile de comprendre les termes employés lorsque l'on évoque le budget de la ville, retrouvez quelques définitions qui vous permettront d'y voir un peu plus clair...

DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE (DOB) :
Ce débat en conseil municipal, obligatoire pour les communes de plus de 3 500 habitants, a lieu dans les deux mois avant le vote du budget primitif. Temps d'échange, sans vote, il permet à tous les élus de s'informer et de discuter des priorités et les grandes masses du budget : investissements, dette, situation financière globale...

BUDGET PRIMITIF :
Le budget (principal et ses annexes) est la traduction technique, comptable et financière du DOB. Le vote du budget primitif permet juridiquement de donner aux services municipaux l'autorisation d'engager les dépenses et de percevoir les recettes prévues pour l'année. C'est donc un document orienté vers l'avenir.

COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION :
Ce sont des bilans comptables de l'année écoulée, qui doivent être approuvés par un vote en conseil municipal. Ils retracent l'ensemble des mouvements, débits et crédits, qui ont eu lieu durant l'exercice budgétaire précédent. Ils sont donc le reflet de l'exercice écoulé.

En avant !

Initiée en 2018, la zone d'activité Grande Croix a pour vocation première d'être tournée vers la santé et le service afin de créer un pôle d'attractivité économique supplémentaire et de générer de nouveaux emplois dans la commune.

Stratégiquement placé le long de l'axe de contournement de la commune, de la route de Sain-Bel, du siège mondial de BioMérieux et tout près du domaine de Lacroix-laval, l'ambition était donc de développer une nouvelle zone d'activité, à la fois qualitative et à taille humaine sur ce secteur.

Aujourd'hui ce sont 13 porteurs de projets qui se sont positionnés sur les 13 lots disponibles. Principalement tournés vers le sport/bien-être, la santé, le bâtiment, la restauration ou le monde animal, ces différents projets devraient voir le jour dans les prochains mois.

phase de travaux fin Avril

LOTISSEMENT GRANDE CROIX, UNE NOUVELLE VITRINE POUR LA COMMUNE



phase de travaux fin Mars

La moitié des élus municipaux et les services de Marcy l'Etoile sont mobilisés ensemble sur le projet Grande Croix. L'aménagement des espaces extérieurs de cette nouvelle zone d'activité sera achevé en mai. Le point avec Yves Jasserand, adjoint à l'urbanisme.

COMMENT LA COMMUNE DE MARCY L'ÉTOILE MÈNE-T-ELLE LE PROJET GRANDE CROIX ?

La commune finance et gère l'ensemble de ce projet ambitieux, depuis l'achat des terrains, la conduite des travaux d'aménagement, dont la voirie et les

espaces verts, la commercialisation et la vente des lots... Les moyens que nous y consacrons ne sont pas seulement financiers, mais aussi humains. Les élus et les services sont présents sur le terrain et à chaque réunion de chantier afin de régler les multiples impondérables des travaux. Au total une quinzaine d'élus, soit la moitié du conseil municipal, mobilise son énergie pour ce projet : le maire, les adjoints et les membres de la commission urbanisme. Ils ont également la tâche d'étudier et de valider de manière collégiale les candidatures des porteurs de projets qui souhaitent s'implanter à Grande Croix.

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES DU CHANTIER ?

Plusieurs phases seront finies d'ici fin mai : les travaux de réseaux, les chaussées, trottoirs et l'installation de l'éclairage public. Cinquante arbres ont été plantés et les espaces engazonnés. D'ici début juin, l'aménagement de la zone sera achevé.



● IMMOBILIER et BÂTIMENT : A, G, K et M	● RESTAURATION : D, E et H
● SANTÉ et MEDICAL : B, I et J	● ANIMAUX : F
● SPORT / BIEN-ÊTRE : C et L	■ Cheminement piéton pour rejoindre en continue le centre-bourg au parc

Par ailleurs, les grands arbres déjà présents vont être conservés autant qu'il est possible, en particulier les chênes, ainsi qu'une réserve d'eau naturelle. La municipalité souhaite qu'un soin attentif soit apporté à la qualité esthétique de Grande Croix, par exemple avec l'habillage en bois qui a été réalisé sur les postes électriques.

Cette zone d'activité doit être attractive et agréable à l'oeil. Elle est en effet située dans un secteur de fort passage, près d'une des principales entrées sur notre commune, le rond-point Nord. Elle sera visible depuis la voie d'accès au siège mondial de l'entreprise bioMérieux, mais aussi desservie par un cheminement piéton et une piste cyclable. La ZA Grande croix sera une des vitrines de notre commune.

« Ce nouveau pôle économique représentera environ une cinquantaine d'emplois. La commune conserve une surface d'environ 1000 m2 face au parc de Lacroix-Laval, qui constitue une réserve foncière pour un éventuel projet. »

OÙ EN SOMMES-NOUS DE LA COMMERCIALISATION ?

Treize porteurs de projets se sont positionnés sur les treize lots disponibles : six lots sont sous promesse de vente et un a été vendu. Celui-ci verra l'implantation d'un restaurant dont les travaux commenceront en mai pour une durée d'environ un an. Les autres lots sont destinés à accueillir des activités sportives et de bien-être, des cabinets médicaux ou paramédicaux, des professionnels du secteur immobilier et de la construction. Plusieurs de ces entreprises sont des créations. La première activité devrait débuter en mai 2022 et l'ensemble du lotissement Grande Croix devrait être en activité fin 2023.

LE LOTISSEMENT GRANDE CROIX EN QUELQUES CHIFFRES

13
LOTS AU TOTAL SUR LA ZONE

17 300_M²
DE SUPERFICIE TOTAL SUR L'ENSEMBLE DU PROJET

50
ARBRES PLANTÉS

17
ÉLUS MOBILISÉS SUR CE PROJET

+de 50
EMPLOIS CRÉÉS À TERME

MARCHÉS FORAINS, VERS UNE OFFRE DES ÉTALS PLUS ÉTOFFÉE

Le questionnaire sur les marchés forains a reçu plus de deux cents réponses, signe de l'attachement des habitants à ces rendez-vous hebdomadaires. L'offre va continuer à s'enrichir, notamment en produits bio.

Satisfaction sur l'essentiel, peut mieux faire sur certains points : voici le sentiment exprimé globalement par les deux cent marcylois qui ont répondu au questionnaire sur les deux marchés forains, du mercredi après-midi et du dimanche matin.

« L'accueil, les horaires et la qualité des produits vendus sont appréciés », souligne Alayn Delorme, conseiller délégué en charge du développement économique et du commerce.

Au rayon « à améliorer », les habitants regrettent parfois des tarifs un peu élevés et souhaiteraient que les marchés soient plus étendus, que ce soit en nombre de commerçants que dans la variété de leurs étals.

Pour le marché du mercredi, certains voudraient, en plus, un poissonnier, du pain et de la pâtisserie bios, un boucher-charcutier, un fromager. Et pour celui du dimanche, davantage de produits bios et locaux. Quelques personnes se disent intéressées par des plats à emporter ou des vêtements.

DES MARCHÉS QUI S'ÉTOFFENT

Le marché du mercredi s'est déjà fortement agrandi, avec un quasi-doublement du nombre de forains, qui sont aujourd'hui près d'une douzaine.

Celui du dimanche s'est aussi enrichi de nouvelles offres. Et ce n'est pas fini.

Le développement de ces deux rendez-vous a été jusqu'à présent freiné en

raison de la crise sanitaire, qui exige le maintien d'une certaine distance entre les exposants et une circulation fluide de la clientèle.

L'extension des marchés, tant celui du mercredi que celui du dimanche, pourra reprendre dès que les contraintes dues à l'épidémie seront levées.

« Nous allons chercher les forains qui pourraient correspondre aux souhaits exprimés, par exemple dans la diversification des fruits en hiver. Nous resterons cependant très attentifs à la diversité de l'offre en fonction des commerçants déjà implantés à Marcy l'Étoile »

DU BIO EN VITRINE

Deux nouvelles offres de produits bio vont voir le jour à Marcy l'Étoile, faisant écho aux souhaits des marcylois.

Le boulanger développe une gamme de pain « bio », et une épicerie « bio et vrac » va s'installer à la place de l'ancien Petit Casino.

Cette nouvelle enseigne devrait notamment proposer des vins, des fromages et des plats à emporter.



DU NOUVEAU POUR LES FOODTRUCKS

Les deux emplacements des foodtrucks, l'un près de la place du marché, l'autre à proximité du gymnase, vont être aménagés et équipés de bornes électriques qui permettront de se passer de l'utilisation de générateurs.

Celui situé près du gymnase va être doté d'une petite terrasse, de tables et de bancs afin de pouvoir déjeuner en plein air.

Très appréciés des marcylois, les foodtrucks proposent déjà une large gamme de plats (pizzas, burgers, cuisine du monde...) qui devrait continuer à s'étendre, avec par exemple des crêpes salées et sucrées.

Planning des Food-Trucks

- **TACOT TOQUÉ**, cuisine belge
Mardi & jeudi, P. du gymnase, le midi.
- **PIZZA BELLA**
Mardi, jeudi & vendredi, Rd. Pt. de la Mairie, le soir.
- **PIZZA DELSOL**
Lundi, mercredi, vendredi & dimanche, Entrée de Vetagrosup, le soir.
- **THE GOOD TRUCK**, Cuisine du monde
Lundi & mercredi, P. du gymnase, le midi.
- **BURGER D'ICI**
Mercredi & vendredi, Rd. Pt. de la Mairie, le midi.
- **JE NEM QUE VOUS**, traiteur vietnamien
Jeudi, P. du gymnase, le soir.
- **CUISINE DU MONDE**
Samedi, Rd. Pt. de la Mairie, le matin.
- **J'Y VAIS PIZZA**
Mardi, jeudi & samedi, entrée de Vetagrosup, le soir.

150 ANS DE CULTURE ET D'HISTOIRE

PRÉPARATIFS D'ANNIVERSAIRE

Ce n'est pas tous les jours qu'on a 150 ans et notre commune s'apprête à fêter son siècle et demi d'existence. Le menu des célébrations n'est pas encore arrêté mais l'envie est déjà forte de se retrouver tous ensemble.

Des événements toute l'année et un moment particulièrement marquant aux beaux jours de l'été : voici comment vont s'articuler les festivités qui célébreront, l'an prochain, les 150 ans de la création de Marcy l'Étoile, née d'une scission d'avec Sainte-Consoce le 5 juin 1872.

Si les détails du programme sont à affiner, l'ambition est claire : associer toutes les forces vives de la commune, habitants, personnel municipal, élus, acteurs économiques, culturels, associatifs...

Suite à l'appel lancé auprès des associations, une douzaine de projets ont déjà été reçus fin mars ainsi que des propositions d'aide. Les premières réunions de préparation de cet anniversaire ont été lancées dans la foulée, associant les adjoints et les services de la commune.

Plusieurs idées ont émergé, afin de valoriser l'histoire ancienne et contemporaine de Marcy l'Étoile, au travers de son patrimoine et de ses personnalités : concert, parcours animé, quizz, saynètes, conférences, fresques...

Le jeudi 7 juillet 2022 se tiendra un conseil municipal commémorant le tout premier conseil qui s'est tenu dans notre commune, il y aura 150 ans jour pour jour, le 7 juillet 1872.

Différentes animations auront lieu ensuite le vendredi 8 et samedi 9 juillet, avant de céder la place aux cérémonies du dimanche : discours officiels avec l'équipe municipale de Sainte-Consoce puis apéritif et pique-nique sous la Halle de Marcy l'Étoile, pour un grand événement fédérateur, joyeux et populaire.

VALORISER NOTRE PATRIMOINE



Un stagiaire de l'université travaille depuis début avril pour retracer l'histoire de la crypte de l'église Saint-Pierre. Cette mission s'inscrit dans un plan plus large de mise en lumière du patrimoine de notre commune.

Rechercher et identifier les traces de notre passé, les comprendre, les sauvegarder et enfin, les valoriser, voilà les perspectives que se donne l'équipe municipale pour les prochains mois et années, épaulée par le dynamisme du comité historique. Bourg auparavant essentiellement rural, Marcy l'Étoile ne dispose pas de vestiges très anciens ou spectaculaires. Et pourtant... les plis de l'histoire recèlent souvent nombre de surprises.

La redécouverte de la crypte, située sous l'église Saint-Pierre a ainsi ravivé les curiosités et le souhait d'en savoir un peu plus sur ce lieu et, plus généralement, sur l'ensemble de la mémoire de notre commune.

Le projet, lancé en début d'année, s'est concrétisé début avril avec le recrutement d'un stagiaire de l'université Lyon 2, spécialisé dans le patrimoine et l'histoire, qui aura la charge de travailler sur cette crypte. Celle-ci est loin d'avoir révélé tous ses secrets puisque le seul indice de départ est la présence de pierres tombales gravées au nom de Lacroix-Laval... Que l'enquête commence donc !

UNE FRESQUE COMMUNE !

A l'occasion des 150 ans de Marcy l'Étoile, nous vous proposons de participer à un projet collaboratif : une fresque participative, qui regroupera un maximum de portraits de Marcylois et Marcyloises pour symboliser le vivre ensemble.

Le principe est simple ; envoyez-nous par mail une photo de vous, de votre famille ou de vos amis, chez vous, dans la rue (sous la halle, au Parc, en promenade...). Cette photo composera une des pièces d'une immense fresque qui sera dévoilée à l'occasion d'un des temps forts de 2020... A vos photos !

CONTACT :
communication@marcyletoile.fr



Le reste du calendrier des manifestations va peu à peu se préciser et les grandes lignes en seront tracées cet automne.

L'objectif est de pouvoir retracer autant que possible l'histoire de cette crypte, d'envisager sa rénovation, de chercher le cas échéant des financements pour assurer les travaux...

La mise en valeur des autres éléments du patrimoine de la commune est également prévue, en lien avec le comité historique. Les différents lieux d'intérêt de Marcy l'Étoile feront l'objet de supports visuels ou sonores accessibles par QR codes.



« MARCHÉS FORAINS, VOS ATTENTES ? »



« QUELS FORAINS SOUHAITERIEZ-VOUS POUR AMÉLIORER L'OFFRE ? »



sur la base de 203 réponses au questionnaire

OBJECTIF : EMPLOI !

La mission locale, pour les jeunes, et l'association Solidarité emploi, ouverte à tous, peuvent vous aider à trouver un travail. Chacune dispose de permanences, bimensuelles ou hebdomadaires.



Notre commune compte deux structures d'accompagnement à la recherche d'emploi, différentes et complémentaires.

L'ASSOCIATION SOLIDARITÉ EMPLOI

Cette association s'adresse à tous les publics, à qui elle apporte un réseau de proximité et un accompagnement humain assuré par trois bénévoles. Comme la mission locale, elle propose des ateliers pour rédiger un CV, une lettre de motivation, ou s'entraîner en vue d'un entretien d'embauche.

Association solidarité emploi :
accueil tous les lundis de 13h30 à 15h30. Tel : 04 78 44 67 42.
Mail : se-marcy@orange.fr

Mission Locale :
permanences les 2e et 4e jeudis après-midi de chaque mois à Marcy l'Étoile.
Tel : 04 72 59 18 80. Siège : 3, avenue du Général Brosset, à Tassin la Demi-Lune.

LA MISSION LOCALE

De son côté, la mission locale est dédiée aux 16-25 ans et intervient dans tous les domaines de leur vie. Bien sûr, l'orientation, la formation et le travail, mais aussi le logement, les droits sociaux, la santé...

« Chaque jeune est suivi par un conseiller qui va le soutenir de A à Z dans son projet, jusqu'à l'aboutissement d'un résultat concret », explique Delphine Coquard, responsable du pôle social de Marcy l'Étoile.

La mission locale peut également apporter une aide pour obtenir un stage, un contrat d'apprentissage ou un accueil au sein d'une entreprise pour une évaluation en milieu du travail (EMT), qui permet de découvrir un métier ou un secteur professionnel.

A terme, le projet est de réunir les deux structures dans un seul lieu, afin de donner davantage de visibilité à ce service d'insertion et d'emploi.



BAFA, LA COMMUNE AIDE LES JEUNES À FINANCER LEUR FORMATION

Un vrai plus qui fait la différence, la commune aide les jeunes à financer leur formation au BAFA contre des heures d'animation auprès des enfants de Marcy l'Étoile. Un bon plan pour les vacances et un coup de pouce pour l'avenir !

PAROLE DE JEUNES...

Zogiena a ainsi bénéficié, comme sa sœur jumelle, de l'aide municipale pour décrocher son BAFA. Elle peut depuis concilier ses études supérieures de design et son travail d'animatrice au centre de loisirs, à deux pas de chez elle, pendant les vacances scolaires. Zogiena gagne ainsi un peu d'argent, se rend utile et sait qu'elle a acquis un atout pour la suite : « cette expérience prouve ma motivation, mon aptitude à être responsable d'un groupe et faire appliquer un cadre ».

Pierre a également passé son BAFA en 2019 pour une participation modique. Il a ensuite été animateur les vendredis soir au centre de loisirs et pour un camp d'été, « l'ambiance est jeune et conviviale ». Il estime aussi qu'il a pu « développer des compétences valorisables dans le monde professionnel : le travail d'équipe, la capacité d'organisation et la créativité ».

« A dossier égal, avoir le BAFA est un « vrai plus » qui va faire la différence, que ce soit pour des études ou un emploi », confirme Fabienne Durand, responsable du service jeunesse et sports. Marcy l'Étoile emploie jusqu'à une vingtaine d'animateurs pour faire fonctionner ses trois lieux d'accueil collectifs et les séjours de vacances.

QU'EST-CE QUE LE BAFA ?

Ce brevet permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en centres de vacances et centres de loisirs. La formation préparant à l'obtention de ce brevet a pour objectifs de préparer et d'accompagner l'animateur à exercer ses futures fonctions auprès des jeunes.

contact & renseignements :
Fabienne Durand,
responsable du pôle jeunesse et sport :
06 16 46 66 27

UN LIEU D'ACCUEIL DÉDIÉ AUX ENFANTS ET AUX PARENTS

Le lieu d'accueil enfants-parents offre aux tout-petits un des premiers espaces de socialisation et aux parents un moment pour se rencontrer, échanger, nouer d'autres liens avec leur enfant. Il est ouvert à toutes les familles.

Nous ne sommes pas là pour conseiller, mais pour être présents, écouter les parents et favoriser les échanges. C'est un lieu intermédiaire entre la maison et l'extérieur, un lieu de rencontre et de parole pour les adultes comme pour les enfants, remarque une des accueillantes du Lieu d'accueil enfants-parents (LAEP), situé à Marcy l'Étoile dans les locaux du Relais Petite Enfance.

Cet espace, créé en septembre 2019, est ouvert à tous les enfants, de la naissance jusqu'à 4 ans, et aux adultes qui les

accompagnent : parents, grands-parents... ou futurs parents. Le LAEP propose aux enfants des espaces de jeux intérieurs et en plein air, adaptés à leur âge et sécurisés. Ils gagnent en autonomie sous le regard de leurs parents dans un autre univers et d'autres interactions. Les petits font ainsi un premier pas vers le monde de la crèche ou de l'école.

De leur côté, les adultes peuvent rencontrer d'autres parents, changer du quotidien, rompre par exemple la solitude parfois ressentie par des pères ou mères en congé parental, croiser leurs regards sur leurs enfants, partager des expériences vécues...

Le LAEP a ainsi un double objectif : « aider les enfants à bien grandir et soutenir les parents dans leur rôle. L'accueil est anonyme et la confidentialité garantie », souligne Laure Poittevin, sa coordinatrice.



contact & renseignements :

Le LAEP est ouvert à tous, quelle que soit votre commune d'habitation.
Accueil : de 9h à 11h30 tous les vendredis (hors vacances et jours fériés), sans réservation, participation libre d'1€. Contact : 04 78 57 62 56 et grainedetoiles@alfa3a.org

LISTE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE « ENSEMBLE POUR DEMAIN »

Cela fait un an que la nouvelle équipe de la majorité municipale « Ensemble Pour Demain » a été élue et cela fait aussi plus d'un an que nous subissons les aléas de la pandémie « Covid 19 », avec son cortège de difficultés et de privations.

Notre équipe, cependant, a travaillé sans relâche durant cette période afin de réaliser les actions pour lesquelles elle s'était engagée lors de la campagne des municipales. Ainsi, les premiers bâtiments devraient sortir de terre en mai dans la Zone d'Activité de Grande Croix, la réalisation du Skate Park est entrée dans sa phase active, les travaux de voirie vont bon train, ceci sans compter les demandes de subventions pour des travaux de rénovation énergétique à l'école ou encore l'installation de nombreux défibrillateurs...

De plus, avec la plantation de 80 arbres cet hiver, notre équipe souhaite renforcer le cadre verdoyant de la commune, tout en apportant des zones de fraîcheur et en captant du CO2. Le mois d'avril est synonyme de printemps. Il est donc porteur d'espoir. Aussi, malgré la crise sanitaire, toute l'équipe de « Ensemble Pour Demain » reste mobilisée, avec courage et détermination, au service de tous.

LISTE « AGIR POUR MARCY »

Le conseil municipal du 25 février était invité à se prononcer sur le budget 2021. Au niveau des investissements, nous nous félicitons du projet sur la rénovation énergétique des bâtiments (en particulier l'école publique) pour lequel nous avons été moteurs. Par contre, nous sommes beaucoup plus sceptiques sur l'installation de caméras pour un montant de 250 000 euros. Pour quels besoins ? Pour quels objectifs ? Une concertation sera-t-elle prévue ? Nous attendons d'en savoir plus sur ce sujet sensible pour nos concitoyens.

Dans ce contexte sanitaire lourd, le grand absent du budget est le volet social : - pas de quotients familiaux pour le restaurant scolaire (nous attendons d'ailleurs de connaître la qualité du service proposé à la rentrée suite à l'arrêt prévu avec 1001 Repas). - pas d'état des lieux, ni mesures spécifiques pour les victimes collatérales de la pandémie (personnes âgées, étudiants, actifs en difficulté...). Un budget ordinaire qui manque d'ambition alors qu'on s'attendait à plus face à cette situation hors norme. Suivez-nous sur Facebook : www.facebook.com/agirpouremarcy

com c'est pratique



BENNES EN BALADE :

Un nouveau système de récolte des encombrants a été mis en place et testé le 21 novembre dernier par l'installation de bennes avenue Bourgelat, là où les services de la Métropole placent les conteneurs pour les déchets verts.

Le 27 février dernier, une deuxième opération des bennes en balade à encombrants a eu lieu et lors de cette journée, ce sont 1,80 tonnes d'encombrants qui ont été récupérés et 1,10 tonnes de ferraille. Ce dispositif remplace celui de la collecte en pas de porte.

Prochaines dates des bennes en balade Encombrants : 12 juin

Déchets verts : tous les samedis entre le 13 mars et le 5 juin.

Les collectes prévues les jours fériés sont effectuées la veille.



NUISANCES SONORES, À QUELLE HEURE PEUT-ON FAIRE DU BRUIT CHEZ SOI ?

Avec les beaux jours reviennent les travaux en extérieur et de jardinage... Et avec eux les questions liées au bruit inhérent.

Les bruits de voisinage sont des bruits générés par le comportement d'une personne ou d'un animal et causant des nuisances sonores. Ils peuvent être sanctionnés, dès lors qu'ils constituent un trouble anormal, se manifestant de jour ou de nuit et tout comportement fautif portant atteinte à la tranquillité du voisinage constitue une infraction au Code de la Santé Publique.

L'usage d'outils à moteur (scies, perceuses, raboteuses...) et de motoculteurs, tondeuses, tronçonneuses est autorisé par arrêté municipal aux horaires suivants chez les particuliers :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
Samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h
Dimanches et jours fériés : de 10h à 12h



TRAVAUX AVENUE JEAN COLOMB : OÙ EN SOMMES-NOUS ?

Une piste cyclable va être ouverte sur le trottoir nord qui sera élargi. Le trottoir sud restera entièrement piéton.

La création de cette nouvelle voie douce entre le rond-point du gymnase et celui du musée permettra d'ici la fin de l'année 2021 de pouvoir circuler à vélo sur une piste sécurisée depuis la Halle jusqu'à l'avenue des Alpes.



Avenue Jean Colomb, entre le rond point du gymnase et celui du musée

Par ailleurs, toujours avenue Jean-Colomb, les gros travaux avancent bien sur la section comprise entre le rond-point central et le rond-point du gymnase. Les entreprises de réseaux (SFR, Enedis...) terminent leurs interventions jusque courant mai.

De juin à octobre auront lieu les travaux de voirie : chaussées, trottoirs, voies douces (pistes cyclables). Le projet prévoit le remplacement des 30 arbres existants par la plantation de 35 nouveaux arbres tiges, les massifs seront agrémentés d'arbustes et plantes vivaces.

Le chantier devrait être terminé d'ici fin octobre !

ILS NOUS ONT REJOINTS



Sandrine DEVENS a rejoint le service urbanisme, en tant qu'instructrice droit des sols, depuis le 1er mars 2021.



Frédéric OLIVARES a rejoint notre équipe, au sein du service police municipale, depuis le 29 avril 2021.

ÉLECTIONS RÉGIONALES 20 & 27 JUIN 2021

Élections régionales françaises de 2021. Les dimanche 20 et 27 juin prochains se tiendront les élections pour élire les prochains conseillers régionaux.

(élections maintenues sous réserve de nouvelles annonces gouvernementales liées à la crise de la Covid-19)

Bon à savoir



MAIRIE

HORAIRES D'OUVERTURE HABITUELS

Lundi : de 8h30 à 13h et de 14h à 18h
Mardi : de 8h30 à 13h
Mercredi : de 8h30 à 13h et de 14h à 17h
Jeudi : de 8h30 à 13h
Vendredi : de 8h30 à 13h

63 Place de la Mairie
69280 Marcy l'Étoile
04 78 87 89 89
accueil@marcyletoile.fr



BIBLIOTHÈQUE

HORAIRES D'OUVERTURE HABITUELS

Mardi : de 16h à 19h
Mercredi : de 10h à 19h
Jeudi : de 14h à 18h30
Vendredi : de 14h00 à 18h30
Samedi et dimanche : de 9h30 à 12h30

Place Fleury Lancelin,
69280 Marcy l'Étoile
04 78 87 17 34
bibliotheque@marcyletoile.fr



SOYEZ CONNECTÉS

Retrouvez toute l'actu de votre commune en ligne, sur les réseaux sociaux, l'application Panneau Pocket et le site internet >>> www.marcyletoile.fr



Facebook



Instagram



Panneau Pocket